

# Conseil métropolitain ce matin : finances, logement et tourisme

**L**e conseil métropolitain qui se réunit ce matin à 9 heures au Centre universitaire méditerranéen abordera un dossier important pour le budget de la collectivité : la ratification du contrat financier 2018-2020 avec l'État. Ce dispositif prévoit des engagements vertueux de la Métropole (limitation de la hausse des dépenses de fonctionnement, désendettement) laquelle obtient en contrepartie le maintien du niveau des dotations globales de fonctionnement (la Ville a déjà ratifié ce même contrat). L'opposition s'emparant régulièrement du dossier de l'endettement atteint

par la Métropole un nouveau débat est prévisible.

Il sera aussi beaucoup question de logement avec l'adoption d'un outil crucial : le programme local de l'habitat 2017-2022. Le système d'aides à la pierre, à travers deux conventions, sera également soumis au vote.

## Office de tourisme métropolitain

Les conseillers métropolitains devront également se prononcer sur la création de l'office de tourisme métropolitain. Le 16 mars, Christian Estrosi avait annoncé la transforma-

tion des dix-huit offices communaux et des six points d'information en une structure unique métropolitaine (cette opération est imposée par les lois Maptam et Notre).

Enfin le secteur de Nice-Méridia, vitrine architecturale, technologique et économique de la plaine du Var va confirmer cette place à travers une délibération qui désignera la société retenue pour l'exploitation géothermique et l'optimisation énergétique.

---

nice-matin

Jeudi 28 juin 2018